

# VISIO - Indisponibilité physique : perfectionnement/actualisation

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Renforcer la connaissance des bases légales
- Mettre à jour la réglementation et les jurisprudences liées à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et des contractuels

### Public Visé

- Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et agents contractuels territoriaux

### Pré Requis

- Avoir suivi le stage "Indisponibilité physique dans la fonction publique territoriale" ou justifier d'une expérience suffisante, niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

- Renforcer la connaissance des bases légales et mettre à jour la réglementation et les jurisprudences liées à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et des contractuels

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Échanges entre participants
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger par son smartphone ou tablette, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- Mise à jour des acquis en matière d'indisponibilité physique des fonctionnaires territoriaux et des agents contractuels
- Revue de la jurisprudence récente
- Conseils statutaires et gestion des dossiers en fonction des demandes des participants

## Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire juriste RH spécialiste de la protection sociale

Ces deux journées permettent d'actualiser et de perfectionner les connaissances sur la réglementation de l'indisponibilité physique des fonctionnaires et contractuels

### **Méthodes et modalités d'évaluation**

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

### **Modalités d'Accessibilité**

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

#### **Durée**

**14.00** Heures  
2 Jours

#### **Effectif**

De 4 à 14 Personnes

#### **Tarifs (net de taxes)**

**Inter (Par personne) : 1 260.00**

**Inter Adhérent (Par personne) : 1 160.00**



#### **Contactez-nous !**

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

**Tél. : 0153391418**  
**Mail : gaelle.ducher@adiaj.org**